

A Comines, le 16 Juin 2023

**Motion des personnels du collège Philippe de Commynes présentée au conseil d'administration du
juin 2023**

A Madame Valérie CABUIL
Rectrice de l'académie de Lille
*s/c de Monsieur Samuel Glorieux,
Principal du collège*

Objet : Prise de position des personnels du Collège Philippe de Commynes pour l'abandon du projet de PACTE présenté par Monsieur le Ministre, P. N'Diaye.

Madame la Rectrice,

Nous, personnels du collège Philippe de Commynes, réunis ce vendredi 16 juin 2023 en heure d'information syndicale, enseignants syndiqués ou non syndiqués, exigeons l'abandon du projet de revalorisation salariale présenté par Monsieur le Ministre, Pap N'Diaye.

Ce projet de revalorisation n'en est pas un. Il ne fait que demander au personnel enseignant déjà fortement sollicité de travailler davantage et combler les manquements du gouvernement.

Nous ne sommes pas dupes. Combler les remplacements de nos collègues absents n'est en réalité qu'une volonté de ne pas recruter un nombre de personnel conséquent tel que les besoins le demanderaient et se cacher de nouveau derrière le manque d'attractivité de la profession.

Remplacer au pied levé un collègue absent, c'est mépriser la dimension pédagogique de notre métier. Aujourd'hui, bâcler ses préparations de leçon, courir après les remplacements et combler les heures de son emploi du temps par des devoirs faits est financièrement plus rentable que de prendre le temps de dispenser des contenus disciplinaires de qualité grâce à une expertise didactique et pédagogique. Oui, faire le travail pour lequel nous avons été formés ne suffit plus pour espérer gagner dignement sa vie, dans un contexte où les augmentations du point d'indice ne répondent pas à l'inflation subie.

Non, un remplacement ne s'improvise pas. Ce pacte est un simulacre. Mettre des adultes face aux élèves, à n'importe quel prix, c'est uniquement calmer la colère des parents d'élèves exigeant que leurs enfants bénéficient des heures de cours qui leur sont allouées. **Oui, cette colère est légitime** : il existe des situations inadmissibles dans de nombreux établissements où certaines matières ne sont pas assurées depuis des mois, et où, des postes ne sont pas pourvus à la rentrée de septembre. Vous êtes responsables de la situation : Ce n'est que le résultat de la casse des brigades de remplacement et le faible recrutement des enseignants que nous dénonçons depuis de nombreuses années.

Si nos collègues absents doivent être remplacés, cela le sera par des enseignants formés, et un cours préparé grâce à une expertise didactique et pédagogique réfléchie en amont.

Ce pacte dénonce de nouveau un manque d'ambition dans la politique éducative de notre pays. Il révèle une méconnaissance de notre travail quotidien et la dégradation de ses conditions depuis plusieurs années.

De plus les chiffres sont clairs, Les hommes prennent davantage d'heures supplémentaires et d'indemnités de missions que les femmes, et pour des missions similaires, elles sont moins rémunérées ! **Ce pacte ne fera qu'augmenter les inégalités salariales entre les hommes et les femmes.** C'est inadmissible.

Enfin, l'exonération des cotisations sociales sur ces heures supplémentaires est un mépris sans précédent alors que la réforme des retraites induit une baisse de nos pensions conséquentes.

- Nous exigeons une revalorisation salariale pour toutes et tous, avec ou sans projet, avec ou sans remplacement de collègues absents.
- Nous exigeons le retrait du pacte et une redistribution des moyens dans le socle, pour tous.

Vous proposez une éducation au rabais, nous défendons une politique éducative ambitieuse et émancipatrice pour nos élèves. C'est pourquoi, nous, personnels du collège Philippe de Commines, nous mobiliser, c'est réaffirmer les valeurs pour lesquelles nous sommes pleinement engagés pour une école plus juste et plus forte pour tous.